



**Section 3 – Calcul du crédit d'impôt à l'investissement remboursable de la Saskatchewan pour la fabrication et la transformation**

Biens admissibles acquis dans l'année d'imposition courante après le 6 avril 2006 :

Montant C de la Section 1 : \_\_\_\_\_ x 7 % = ..... **220** \_\_\_\_\_  
 Crédit obtenu après le 6 avril 2006 et attribué par une société de personnes ..... **230** \_\_\_\_\_  
 Crédit obtenu après le 6 avril 2006 et attribué par une fiducie ..... **240** \_\_\_\_\_

**Crédit d'impôt à l'investissement remboursable de la Saskatchewan pour la fabrication et la transformation**  
 (total des lignes 220, 230 et 240) ..... **F** \_\_\_\_\_

Inscrivez le montant F à la ligne 644 de l'annexe 5.

**Section 4 – Demande de reporter le crédit à une ou plusieurs années précédentes**

Remplissez cette section pour demander le report d'un crédit obtenu dans l'année courante. Les crédits gagnés après le 6 avril 2006 sont remboursable dans l'année et ne peuvent pas être reportés à une année précédente.

Année d'imposition à laquelle s'applique le crédit

Année	Mois	Jour

1<sup>re</sup> année d'imposition précédente  
 2<sup>e</sup> année d'imposition précédente  
 3<sup>e</sup> année d'imposition précédente

Montant à appliquer  
 ..... **901** \_\_\_\_\_  
 ..... **902** \_\_\_\_\_  
 ..... **903** \_\_\_\_\_  
**Total** (inscrivez le montant à la ligne E, section 2) \_\_\_\_\_

**Section 5 – Analyse du crédit disponible à reporter aux années suivantes selon l'année d'origine**

Les crédits obtenus avant la septième année d'imposition se terminant avant le 7 avril 2006 ont une période de report de sept ans et sont maintenant expirés.

Les crédits obtenus dans l'année courante à l'égard de bien admissible acquis avant le 7 avril 2006 et les crédits obtenus dans les 7 années d'imposition se terminant avant le 7 avril 2006 ont une période de report de 10 ans au lieu de 7 ans.

Remplissez cette section pour indiquer les crédits disponibles pour un report prospectif sur 10 ans, selon l'année d'origine. Ceci vous aidera à déterminer le crédit qui pourrait expirer dans les années suivantes.

Année d'origine

Crédit disponible pour reporter à une année suivante

	Année	Mois	Jour	
10 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
9 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
8 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
7 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
6 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
5 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
4 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
3 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
2 <sup>e</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
1 <sup>re</sup> année d'imposition précédente se terminant le				..... _____
Année d'imposition courante se terminant le				..... _____

**Total** (égal à la ligne 200, section 2) \_\_\_\_\_